

Genre du véhicule Remorque de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrication B E N A Z Z A T O	Type BK 24 - 26	Fiche d'homologation No. CN 9136 03
--	--	--------------------	--

Constructeur BENAZZATO GRU S.p.A., Via Gaggio 30, I-21015 Lonate Pozzolo (VA)
 Identification sur la plaquette du constructeur "BK 24 - 26"
devant le No. du châssis -
 Plaquette constructeur à droite, latéralement sur le coffre des commandes électriques
 Numéro du châssis à l'avant, en haut sur le châssis
 Importateur principal INTERMAC AG, Ausstellungsstrasse 114, 8031 Zurich
 Véhicule homologué 1177

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Suspension -- Direction par pivot
 Frein de service à air comprimé, 2-conduites, indirect, à tambours, sur les roues arrière
 Frein d'arrêt mécanique, à tambours, sur les roues arrière

Carrosserie grue
 Dimensions
 Intérieur extérieur
 Longueur 13400 ou 15400 +)
 Largeur 2500
 Hauteur 3950
 Porte à faux av 2100 ar 5350 ou 7350 +)
 Empattement 5950
 Voies av 350 ar 1800
 Distance anneau axe av 2100 ar 8050
 Distance pivot axe ar

Poids
 Poids à vide avant 3300 arrière 7700 total 11000 ++)
 Charge utile -
 Poids total 3300 7700 11000
 Poids garantis 11100
 Pneus 9.0 - 14 39x13/11.00-16
 Ply/bar 16 / 8,0 20 / 8,0
 Charge 4500 8600
 pour Vmax 25 25
 Vitesse maximale selon constructeur 25
 Vitesse maximale selon tenue route 25

Moteur de travail (moteur électrique)
 Marque _____ Type _____
 Bruit : _____ à l/min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement
 Feux rouges R (E)
 Feux stop SI (E)
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E)
 lat. I (E)
 ar III (E)
 Feux de gabarit av CH 1 0503 01
 lat. -
 ar A/R (E) + 1/sur la flèche CH 1 0507 01
 ar vers l'av A/R (E)
 Eclairage plaque -
 Cale : 370x150x170 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail (véhicule spécial)
 Marque et type BENAZZATO BK 24 - 26
 FH-No CH 9136 03
 Carrosserie grue

Poids à vide 11000
 Charge utile -
 Poids total 11000

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : porte-à-faux arrière; longueur totale
- +) Longueur/Porte-à-faux AR : livrable au choix avec flèche de 24 ou 26 m ; la longueur sera établie à l'immatriculation.
- ↔) Poids : avec 1 poids supplémentaire en béton (2400 kg) placé à l'arrière, devant l'essieu; poids avec flèche de 26 m de longueur.

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse max. 25 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - Autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - Signalisation jaune/noire; l'extrémité de la grue à l'arrière et latéralement; feu de gabarit et catadioptre; porte-à-faux AR avec signal sel. art. 35/4 de l'OCE;
- 140 - Le béquilles doivent être repliées/retrées et assurées solidement avant la course;
- 141 - Assurer : la tourelle en position de marche; toutes les parties mobiles de la grue; tous les raccords à fiches du châssis démontable;
- 160 - Montage : les feux prescrits;
- 223 - Le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé;
- 231 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix:

Inscription dans l'autorisation spéciale: (seulement avec flèche d'une longueur de 26 m)

- 9 - Feu orange obligatoire, visible de l'avant et de l'arrière à une distance d'au moins 50 m. Dans les cas de nécessité, un second feu orange doit être installé à l'arrière du chargement, respectivement du véhicule.

Lieu et date de l'homologation Winterthour, 06.05.85
 Vn/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation